

Informations de base		
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	2022/0105(COD)	Procédure terminée
Portail des émissions industrielles Sujet 1.20.05 Accès du public à l'information et aux documents, relations avec l'administration 3.70 Politique de l'environnement 4.60.02 Information du consommateur, publicité, étiquetage Priorités législatives Déclaration commune 2022		
Informations complémentaires		
Document de recherche	Briefing	05/03/2024